

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE SOUDURE INDUSTRIELLE » en abrégé « S.I.C.S.I »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511,
Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
CONSTRUCTION ET DE SOUDURE INDUSTRIELLE » en
abrégé « S.I.C.S.I »

Objet: La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
TRAVAUX DE CHAUDRONNERIES ET TUYAUTERIES,
FABRICATION ET MONTAGE DE CHARPENTE MÉTALLIQUE ,
FABRICATION DE CITERNES ET PLATE FORME MÉTALLIQUE
;FABRICATION DE MOBILIER MÉTALLIQUE, MAINTENANCE
INDUSTRIELLES
SERVICES, TRANSPORTS , PRESTATIONS
DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M ABOZAN DAMOAH KOFFI HENRI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04955 du 11/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35006/GTCA/RC/2023 du 11/05/2023

